



CATÉGORIES DE FORMATION LIBRE

Les catégories suivantes d'activités de formation donnent droit à des heures de formation LIBRE en vertu du programme de formation continue de l'AANB.

CATÉGORIE	MAXIMUM PAR CYCLE DE 2 ANS
Réunions de comités Participation à des réunions comme membre d'un groupe dont le mandat ou les activités ont trait à la conduite des affaires liées à la pratique de l'architecture.	25 heures
Cours / Ateliers Une séance organisée et structurée portant sur une question ou un sujet particulier ayant trait aux affaires ou à l'architecture.	55 heures
Groupes de discussion Un groupe structuré de personnes qui se réunissent pour discuter d'un sujet, d'une question ou d'un problème particulier dans le but de soutenir ou de promouvoir la pratique de l'architecture.	25 heures
Comités de l'AANB Un comité créé par le Conseil de l'AANB en vertu de la Loi sur les architectes, des règlements administratifs, des politiques du Conseil ou d'une résolution du Conseil et qui a un mandat continu et soutenu établi par le Conseil.	30 heures
Conseil de l'AANB Élu pour siéger comme membre du Conseil.	30 heures
Recherche appliquée Recherche réalisée par la personne dans le but d'améliorer ses connaissances sur une question particulière ayant trait aux affaires ou à l'architecture et qui devrait soutenir cette personne ou la faire progresser dans l'exercice de l'architecture.	25 heures
Présentations et enseignement Préparation et présentation officielle d'une séance d'information ou de formation qui constitue une occasion d'apprentissage pour les participants et qui est reliée aux affaires ou à l'architecture.	30 heures
Visite professionnelle Une visite organisée et guidée qui soutient et promeut la pratique de l'architecture par les participants.	15 heures
Rédaction professionnelle Un ensemble de textes préparés par la personne qui ont trait à la pratique de l'architecture et qui sont partagés dans des publications à des fins éducatives ou informatives.	30 heures
Lecture Lecture de livres, périodiques et/ou revues ayant trait aux affaires ou à l'architecture.	15 heures
Recherche universitaire Recherche menée par la personne dans le but de diffuser de l'information et de faire avancer l'état des connaissances, portant généralement sur un sujet particulier ayant trait aux affaires ou à l'architecture et dont les résultats serviront à éduquer ou à sensibiliser d'autres personnes, notamment, par leur publication.	55 heures
Congrès et salons professionnels Un événement organisé et structuré tenu dans le cadre d'un congrès ou d'un salon professionnel portant sur un sujet particulier ayant trait à l'architecture auquel participe une personne.	55 heures
Mentorat Mentorat dans le cadre du programme Syllabus, du programme de stage en architecture ou du PTI.	30 heures